

Lunéville ouest

VIRECOURT

## La nouvelle usine de production d'eau potable sort de terre

Propos recueillis par Didier HUMBERT



*Le site retenu pour la nouvelle usine se trouve sur le parcours de la canalisation qui transfère l'eau de la station vers le château d'eau de Saint-Germain. Photo ER /D.H.*

**Après quatre années d'instruction, le dossier de construction d'une nouvelle station de potabilisation est enfin entré dans sa phase active avec le début du chantier à Virecourt. Sa mise en service est prévue en 2022. Coût du projet pour le Syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne : 3,5 M€HT.**

C'est un véritable ouf de soulagement qu'ont poussé Nicolas Gérard, Vincent Cotel et Gérard Husson, respectivement [président et vice-présidents du Syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne](#), à l'arrivée des engins de terrassement [sur le site de la future usine de production d'eau potable](#) sur un terrain cédé par la commune de Virecourt.

Les premiers coups de pelleteuses signifient la mise en œuvre concrète [d'un projet lancé en 2017](#). En présence d'Yves Thiebaut, maire de Virecourt, les deux responsables de ce syndicat mixte fermé sont revenus sur la genèse d'un dossier pesant près de 4 millions d'euros TTC pour les 7 000 abonnés des 36 communes regroupées dans le syndicat.

## **Pourquoi construire une nouvelle station et quels sont ses enjeux de ce projet ?**

Deux objectifs sont visés : la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. L'actuelle station de traitement, propriété du syndicat, ne permet plus de répondre en permanence à toutes les exigences normatives, notamment en période de crue de la Moselle ou en cas de sécheresse. En outre, le site actuel présente des inconvénients majeurs : régulièrement inondé, il est situé en zone Natura 2000. Son accès non goudronné est difficile pour les poids lourds lors de livraisons ou de travaux. Enfin, son isolement ne présente pas toutes les garanties de sécurité. À coûts équivalents, le syndicat a donc retenu la construction d'une nouvelle usine sur un site plus favorable.

## **Comment est-elle financée ?**

L'Agence de l'eau Rhin Meuse contribue à hauteur de 1,1 million d'euros. Elle conditionne en partie son aide à l'engagement du syndicat à limiter les pertes dans le réseau de distribution. Le rendement est actuellement de 73 %, l'objectif visé est d'atteindre 85 %. Hors subventions, la totalité des recettes du syndicat provient du prix payé par les abonnés consommateurs d'eau potable. Ce service n'est jamais financé par l'impôt.

## **Quel effort est concrètement demandé à ces abonnés ?**

Le patrimoine du syndicat a vieilli. Il commence à atteindre les limites de sa durée de vie. L'avenir du service d'eau potable est donc entre les mains des élus actuels. Compte tenu des enjeux considérables que représente le renouvellement du patrimoine sur Euron Mortagne, comme partout ailleurs, ces élus ont su sauter le pas en décidant d'ajuster le prix du service de production d'eau potable. Cela représente 50 centimes HT par mètre cube consommé, affectés à la production. Ces nouvelles recettes permettent de rembourser les annuités liées aux 2,4 millions d'euros empruntés [à la Banque des Territoires](#) (1 M€) et à l'Agence France locale (1,4 M€).

Lunéville ouest

## Degrémont nouveau gestionnaire du service



*Le Syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne a confié à Degrémont la construction de sa nouvelle usine de production d'eau potable. Photo ER /Didier HUMBERT*

Le contrat avec la SAUR arrivant à échéance fin 2021, le syndicat va lancer un marché pour désigner le futur exploitant de l'usine construite par Degrémont France Assainissement avec, comme co-traitants les entreprises Peduzzi pour le génie civil et le bâtiment, EGIS-Eau pour la maîtrise d'œuvre et OZE Architecture comme architecte.

Le syndicat détient la totalité des compétences liées à l'eau potable. À compter de 2022, la gestion du service sera scindée en deux contrats distincts : production et distribution. Cela explique la création de la régie « Production d'eau potable Euron Mortagne » dotée de la seule autonomie financière pour porter les travaux de construction de la nouvelle usine, puis d'y rattacher la gestion du service correspondant.